

Gestion des bruches sur graines protéagineuses au stockage

Didier RENOU

Océalia – 51 Rue Pierre Loti – 16100 Cognac – mèl : drenou@ocealia-groupe.fr

Résumé

La gestion des bruches au stockage est une gestion atypique par rapports aux autres insectes ravageurs du grain. En effet, la bruche est un insecte provenant du champs. Sa gestion doit donc se faire le plus tôt possible lors du stockage. L'agrèage à réception devient ainsi une étape primordiale dans cette gestion.

Un bon agrèage permettra d'orienter les graines soit vers un stockage classique soit vers un traitement curatif adapté. Trois traitements sont disponible contre les bruches : 1) le traitement avec un insecticides de contact, 2) la thermo-désinsectisation et 3) la fumigation. Chacun a ses avantages et ses inconvénients qu'il convient de regarder afin d'adapter la meilleure stratégie en fonction des installations et des attentes clients.

Mots clés: bruches, gestion au stockage, agrèage, insecticides de contact, thermo-désinsectisation, fumigation.